



RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

– RÉSUMÉ

Message du CEO	02
Les personnes	03
La planète	05
Les produits	07
Devancier en protection des travailleurs de la construction de véhicules électriques	09
La solution aux risques multiples et complexes associés à la production de batteries	10
Gouvernance	11

Ce résumé reprend quelques grands thèmes de notre rapport 2022 sur le développement durable.

[Le rapport complet est disponible ici](#)



MESSAGE DU CEO

« Pour la première fois dans l'histoire d'Ansell, nous avons fait du développement durable le fondement d'une nouvelle priorité, pleinement intégrée dans notre stratégie : 'les personnes et la planète avant tout' ».

Neil Salmon
Managing Director et Chief Executive Officer

Chez Ansell, nous protégeons les personnes depuis près de 130 ans et nos ambitions sont aujourd'hui plus fortes que jamais. Nous apportons des solutions de protection personnelle inégalées, réalisons des évaluations de sécurité à la pointe du secteur et offrons une expertise fondée sur des données pour améliorer la sécurité à l'échelle mondiale. Mais notre mission ne s'arrête pas là : nous nous fixons aussi des objectifs ambitieux pour innover en profondeur dans différents domaines. Le développement durable en fait partie. Pour la première fois dans l'histoire d'Ansell, nous avons fait du développement durable le fondement d'une nouvelle priorité, pleinement intégrée dans notre stratégie : 'les personnes et la planète avant tout'.

Ansell s'engage à respecter des objectifs de réduction fondés sur des données scientifiques pour les émissions de scope 1 et 2. Notre objectif : atteindre le net zéro en conformité avec l'ambition de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°. La stratégie de décarbonisation à long terme englobe chez Ansell l'ensemble de sa chaîne de valeur. Elle se concentre sur le passage aux sources d'énergie renouvelables, l'innovation des produits et du modèle d'entreprise ainsi que la réduction de la dépendance des matières premières synthétiques. Bien que nous estimions réunir d'ores et déjà les critères scientifiques pour pouvoir nous engager à atteindre le net zéro, y compris en ce qui concerne les émissions de scope 3, nous avons choisi de ne pas le faire à ce stade. Nous sommes d'avis, en effet, qu'il nous faut oeuvrer davantage pour obtenir de la part de nos partenaires des avancées concrètes sur le chemin de la réduction des émissions de scope 3. Cette démarche prendra du temps mais nous envisageons avec optimisme des progrès significatifs au cours de l'exercice 2023.

En outre, nous avons remplacé nos objectifs de réduction des prélèvements d'eau par de nouveaux engagements en termes de gestion responsable de l'eau. Certes, nous pouvons être fiers d'avoir atteint nos objectifs dès la première année de notre programme de conditionnement durable et d'avoir obtenu, pour cinq usines, la certification zéro déchet en décharge de la part d'organismes tiers. En revanche, nous ne sommes pas parvenus à réaliser les objectifs fixés en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'intensité des prélèvements d'eau. Introduire et commercialiser des technologies innovantes n'est pas toujours simple mais nos équipes, j'en suis convaincu, sauront trouver la voie à suivre. Nous avons oeuvré résolument pour bien comprendre l'impact de nos

produits sur l'environnement, depuis leur création jusqu'à leur fin de vie, en nous appuyant sur des normes et des méthodologies scientifiques reconnues. Nous appliquons ces connaissances pour réduire l'incidence environnementale de notre gamme existante et intégrons ces enseignements dans le développement de nouveaux produits, souvent en étroite collaboration avec des partenaires et fournisseurs. C'est donc non sans fierté que nous avons lancé deux nouveaux produits respectueux de l'environnement au cours de l'exercice 2022 : le MICROFLEX®31-103, notre premier gant compostable, et le HyFlex®11-842, fabriqué avec un support en nylon recyclé à 90 %.

La mission d'Ansell est synonyme de sécurité, tant pour nos collaborateurs que pour nos clients. Grâce à notre stratégie globale de sécurité, nous avons enregistré un taux de blessures nécessitant un traitement médical (MTI) de 0,161 au cours de l'exercice 2022, soit le taux le plus bas depuis dix ans. La sécurité par rapport à la COVID-19 est restée une priorité : nous avons non seulement encouragé les employés à se faire vacciner mais avons aussi facilité l'accès aux vaccins pour tout le personnel des sites de production d'Ansell. Résultat, 94 % des personnes travaillant dans les usines d'Ansell se sont fait administrer deux vaccins COVID-19, et 56 % ont reçu un vaccin de rappel.

Éradiquer l'esclavage moderne et l'exploitation des populations de travailleurs vulnérables reste l'un de nos grands engagements. Notre rapport sur développement durable détaille les progrès importants réalisés à cet égard. Ces dernières années, nous avons mis en œuvre de nombreuses mesures pour identifier, réduire et prévenir le travail forcé chez nos partenaires extérieurs de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Bien que nous continuions à être proactifs dans la lutte contre le travail forcé au sein de la chaîne logistique d'Ansell et de l'industrie malaisienne du gant en général, il nous faut malheureusement reconnaître que ce phénomène est profondément complexe. Les récentes allégations éminemment troublantes d'anciens travailleurs chez l'un des fournisseurs d'Ansell mettent en évidence l'importance de réaliser les changements substantiels que nous visons à l'échelle de l'industrie.

Nous savons que, pour être significatifs, ces changements nécessitent une collaboration entre la communauté internationale, les partenaires industriels, les gouvernements et les organisations non gouvernementales,



« Ces dernières années, nous avons mis en œuvre de nombreuses mesures pour identifier, réduire et prévenir le travail forcé chez nos partenaires extérieurs de la chaîne d'approvisionnement mondiale. »

et nous avons pris l'engagement de faire partie de cette solution. Voilà pourquoi Ansell a la grande satisfaction de figurer parmi les membres fondateurs de la grande satisfaction de Glove Alliance (RGA) - une collaboration intersectorielle visant à transformer la réglementation du travail dans l'industrie du gant en Malaisie.

Alors qu'Ansell poursuit ces efforts essentiels, je tiens à exprimer ma gratitude et mon appréciation à nos précieux clients et partenaires, qui partagent notre engagement en faveur de la sécurité des employés et du respect de tous les droits de l'homme. Chez Ansell, nous protégeons les personnes depuis plus de 125 ans et nos ambitions sont aujourd'hui plus fortes que jamais.

Lorsque j'ai parcouru l'an passé les sites d'Ansell à travers le monde, j'ai été chaque fois impressionné par la rapidité avec laquelle nos équipes enrichissent leur expertise dans le domaine complexe du développement durable. Nous avons enregistré des succès en nous livrant à une réflexion fondamentale sur la façon de faire évoluer notre entreprise et notre technologie vers un avenir plus durable, et en faisant appel à des experts pour soutenir cette démarche. Nous nous sommes engagés à apporter des changements concrets, porteurs d'avantages avérés pour l'environnement. Par exemple, notre engagement Net Zero lié aux émissions de scope 1 et 2 ne repose que sur un minimum de compensation et nous fait plutôt suivre la voie plus exigeante de la réduction réelle des émissions produites. En outre, nous avons décidé de ne pas lancer de produits affichant des caractéristiques douteuses de biodégradabilité lorsque, selon nos analyses en conditions réelles, ces produits sont plus souvent nocifs que bénéfiques pour l'environnement. Au contraire, nous veillons à ce que les objectifs que nous fixons et les déclarations que nous faisons



MÉDAILLE D'ARGENT ECOVADIS

UN LABEL D'EXCELLENCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

SUR LA BASE DES DONNÉES FOURNIES POUR L'EXERCICE 2021, ANSELL S'EST VU DÉCERNER UNE MÉDAILLE D'ARGENT PAR ECOVADIS, QUI LA PLACE DANS LE TOP 25 % DE TOUTES LES ENTREPRISES ÉVALUÉES ET DANS LE TOP 6 % DES FABRICANTS DE NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

soient en phase avec les principales normes internationales telles que la norme Net Zero Corporate de SBTi, EN 13432, ISO14040 et ISO14044. Il est impressionnant de voir tout ce que nous avons réalisé en une période relativement courte.

Dans le cadre de ce parcours, nous faisons adhérer nos 14 000 employés à une culture de développement durable, une tâche loin d'être anodine. Nous chercherons aussi à obtenir la collaboration des acteurs extérieurs (clients, fournisseurs et investisseurs), en mettant à profit les avancées scientifiques les plus récentes, la pensée innovante, le leadership éclairé et la connaissance des clients. L'objectif sera d'apporter ensemble les changements complexes et souvent ardu qui sont requis pour faire de notre engagement en faveur du développement durable une réalité dont nous pourrions tous être fiers. Les employés d'Ansell jouent un rôle clé dans notre capacité à exercer nos activités de manière plus durable. Je tiens à les remercier tous pour leur contribution à la création d'un monde plus sûr et mieux protégé.

Neil Salmon
Managing Director et Chief Executive Officer

LES PERSONNES

Contribution aux ODD de l'ONU



Droits des travailleurs

Ansell s'engage à protéger les droits des travailleurs sur ses sites propres et chez les partenaires de sa chaîne d'approvisionnement, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Nos opérations internes

Les usines Ansell sont soumises à des audits réalisés par des organismes tiers conformément au cadre d'audit à quatre piliers du SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit). Ce cadre, qui couvre le travail, la sécurité et l'hygiène, l'environnement et l'éthique commerciale, s'appuie sur le code de base de l'ETI (Ethical Trading Initiative) ainsi que sur les indicateurs de travail forcé de l'OIT. Au cours de l'année fiscale 2022, sept usines ont fait l'objet d'un audit SMETA par un organisme externe et 87 % des non-conformités (NC) précédemment signalées ont été levées¹. À partir de l'exercice 2023, nous ferons réaliser à l'improviste, par des organismes tiers, des audits SMETA et des évaluations du travail forcé (audits F-11) dans une sélection d'usines Ansell. Réalisés selon les indicateurs de travail forcé de l'OIT, les audits F-11 visent spécifiquement à simplifier l'identification des risques (ou des cas réels) de travail forcé. Les audits F-11 viendront compléter les audits SMETA et augmenteront notre capacité à identifier les risques d'impacts négatifs sur les droits de l'homme.

Nous entretenons une culture fondée sur les valeurs de confiance, de respect et de dialogue ouvert, et encourageons l'entretien de relations positives et transparentes entre employeur et personnel. Ansell applique une politique zéro commission de recrutement et a été parmi les premières (en 2019) à mener une stratégie de reversement des commissions de recrutement. Pour continuer à appliquer les meilleures pratiques, nous avons engagé cette année un consultant indépendant, ELEVATE, chargé d'évaluer notre programme de reversement des commissions de recrutement. Bien que notre approche initiale de reversement ait été conforme aux meilleures pratiques de l'époque, l'examen a révélé que les montants payés à certains travailleurs migrants sont actuellement considérés comme inférieurs à la moyenne connue. En conséquence, nous avons effectué un remboursement supplémentaire aux travailleurs concernés afin d'être en phase avec les meilleures pratiques actuelles. Nous menons une politique de "non représailles" afin d'assurer les employés qu'il n'y aura aucune conséquence négative s'ils font état de leurs préoccupations en toute bonne foi. Dans le cadre de la mise à jour de la politique mondiale en matière de plaintes, une première initiative a consisté à mettre en place une nouvelle ligne téléphonique pour les réclamations, la Suara Kami Hotline, gérée par la Responsable Glove Alliance.

Les problèmes de droits du travail sont caractéristiques de l'industrie malaisienne des produits médicaux et des gants à usage médical, et ne peuvent être résolus isolément par une seule entreprise. C'est ce qui a justifié la création de la Responsible Glove Alliance (RGA) en mars 2022, avec sept membres fondateurs, parmi lesquels Ansell, et le soutien de la Responsible Business Alliance. La RGA permettra la transformation du recrutement, l'influence collective et le recours aux vérifications préalables, en s'appuyant sur des normes, des outils et des programmes avancés alignés sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Les partenaires externes de notre chaîne logistiques

Ansell a mis en place son cadre de gestion des fournisseurs (ou Supplier Management Framework - SMF) pour susciter des changements significatifs chez les partenaires externes de sa chaîne logistique. Ansell collabore avec ses fournisseurs pour suivre les pratiques non conformes et y mettre fin dans des délais et selon des critères convenus. Au cours de l'exercice 2022, 56 audits ont été réalisés auprès de fournisseurs de produits finis, qui représentent plus de 90 % de nos dépenses en produits finis. Nous sommes satisfaits de constater que les résultats de l'exercice 2022 montrent une réduction des non-conformités identifiées lors des audits de fournisseurs. Nous sommes parfaitement conscients qu'un audit ne peut que refléter une situation à un instant T. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à l'engagement des fournisseurs, à des programmes de formation ainsi qu'à d'autres activités pour suivre et gérer leurs performances.

En phase avec le commentaire des Nations Unies sur le principe directeur 19 et une récente publication conjointe de l'OIT et du Malaysian Rubber Council², Ansell n'annule pas systématiquement les contrats de ses fournisseurs en cas d'allégation de travail forcé. Nous préférons donner au fournisseur l'occasion de démontrer son engagement à améliorer les conditions de travail par des mesures significatives. Toutefois, lorsque nous identifions un fournisseur qui ne respecte pas notre engagement en matière de normes du travail et qui ne s'efforce pas de bonne foi à mieux s'y conformer, nous examinons diverses options, dont la recherche d'autres sources d'approvisionnement pour nos produits et la résiliation de la relation avec le fournisseur concerné.

L'industrie malaisienne des gants est la cible principale des allégations de non-respect des droits des travailleurs, cette situation étant exacerbée par son importante intensité de main-d'œuvre et sa forte dépendance d'une main-d'œuvre migrante peu qualifiée. Le secteur progresse dans la lutte contre les risques majeurs auxquels est exposée sa main-d'œuvre de travailleurs migrants particulièrement vulnérable. Les fournisseurs malaisiens, qui représentent environ 94 % des dépenses totales d'Ansell en produits finis, ont déclaré avoir achevé leur programme de remboursement des frais de recrutement des travailleurs migrants actuellement employés (plus de 25 millions de dollars US remboursés à plus de 16 000 travailleurs migrants en Malaisie). C'est ce qu'a pu constater Ansell en date du 15 septembre 2022, à travers les audits SMETA, des réunions au sommet avec des fournisseurs et des déclarations spontanées de fournisseurs.

Bien que nous ayons constaté des améliorations et la mise en place d'actions correctives chez nos fournisseurs, nous restons vigilants et continuons à œuvrer pour un changement continu et systématique de l'industrie. Au cours de l'exercice 2023, le programme d'audit comprendra des audits SMETA annoncés et à l'improviste, ainsi que des audits F-11 dans certains cas, davantage focalisés sur l'amélioration de la protection des droits des travailleurs.

« Nous entretenons une culture fondée sur les valeurs de confiance, de respect et de dialogue ouvert et encourageons l'entretien de relations positives et transparentes entre employeur et personnel. »

1. % à partir du 31 août 2022. Les NC restées "ouvertes" l'étaient principalement en raison des dates limites de soumission des rapports, étant donné que les audits de suivi destinés à clôturer les non-conformités ont généralement lieu trois à six mois après l'audit initial.
2. Publication conjointe de l'OIT et du Malaysian Rubber Council "Addressing, preventing and eliminating forced labour in the rubber industry in Malaysia: A practical guide for Malaysian employers" (2022).

LES PERSONNES SUITE

Principales réalisations

MTI* DE 0,161, LE PLUS BAS EN 10 ANS

* Blessures nécessitant un traitement médical

DIMINUTION À 0,051 DES LTI* PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

* Blessures avec arrêt de travail

94 %

DU PERSONNEL DE PRODUCTION A REÇU DEUX VACCINS COVID-19, ET 56 % UNE VACCINATION DE RAPPEL

36,6 % DE FEMMES DANS LE MANAGEMENT

42,9 % DE FEMMES PARMIS LES ADMINISTRATEURS NON DIRIGEANTS

34,6 % DE FEMMES DANS LA HAUTE DIRECTION

200+

MESURES D'AMÉLIORATION ADOPTÉES À LA SUITE DE L'ENQUÊTE SUR L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Sécurité et hygiène du personnel

La mission d'Ansell est synonyme de sécurité, tant pour nos collaborateurs que pour nos clients.

Notre stratégie de sécurité repose sur trois piliers :

Transparence dans l'identification, le reporting, l'élimination ou le contrôle, et la communication.

Responsabilité avec prise en charge à tous les échelons chez Ansell des résultats en matière de sécurité.

Apprentissage et engagement fondés sur les compétences sous-jacentes pour inciter le personnel à effectuer en toute sécurité les tâches à haut risque.

L'impact de notre engagement en matière de sécurité a été clairement démontré cette année, puisqu'Ansell a enregistré son plus faible taux d'accidents entraînant un traitement médical (MTI) depuis 10 ans, ainsi qu'une amélioration de son taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI), passé à 0,051. Il est gratifiant de constater que nos équipes du monde entier ont proposé 10 511 idées d'amélioration pour atténuer les accidents évités de justesse ainsi que les conditions et les actes dangereux, marquant ainsi une nouvelle tendance avec une augmentation de près de 50 % par rapport à l'an passé.

Au cours de l'année, la COVID-19 a représenté un défi permanent, en raison notamment de la transmissibilité accrue de nouveaux variants. Nous avons maintenu le dépistage, le port de masques, les mesures sanitaires et l'observation des distances sociales dans l'ensemble de nos usines. Nous avons également donné priorité à la mise à disposition de vaccins pour le personnel des usines du monde entier.



Engagement

Comptant plus de 14 000 employés répartis dans 55 pays, le personnel d'Ansell forme une équipe internationale diversifiée, animée par une même passion pour ce qu'elle fait et une volonté de réussite sans faille.

Notre vision est qu'Ansell soit de plus en plus considéré comme l'environnement professionnel de premier choix par les chercheurs d'emploi talentueux et que les personnes que nous employons enrichissent leurs connaissances, s'épanouissent et restent dans l'entreprise, tout en atteignant leur plein potentiel. Pour y parvenir, nous avons fait évoluer notre culture d'entreprise, en l'articulant autour d'un nombre croissant d'opportunités d'apprentissage et de développement, axées sur le leadership.

Nous mesurons l'engagement des employés deux fois par an en fonction de 17 critères. Atteignant 70 %, l'un des derniers scores d'engagement des employés pour l'exercice 2021 a montré une amélioration pour tous les critères, dont des augmentations notables en matière de sécurité, de marque et d'orientation client.

Au cours de l'exercice 2022, plus de 200 mesures ont été adoptées par des services fonctionnels et commerciaux ainsi que par des équipes individuelles en vue d'apporter des améliorations dans différents domaines. Ces mesures couvrent de nombreux aspects, dont le leadership, la flexibilité, la mise en évidence des talents, la récompense et la reconnaissance, la responsabilisation/l'autonomie, les infrastructures d'appui, la sécurité face à la COVID-19, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et le bien-être. Appliquées de manière cohérente au sein d'Ansell, ces mesures nous aideront à nous rapprocher de notre objectif d'excellence fixé pour l'exercice 2025.



Diversité et inclusion

Nous avons totalement arrêté de nous concentrer sur la diversité des sexes pour adopter, à la place, une vision plus large de la diversité et une recherche intensifiée de l'inclusion et d'une culture plus inclusive. Des employés ont dirigé des groupes de travail DE+I au niveau des réseaux régionaux pour fixer les objectifs et les domaines d'action prioritaires.

Nous avons également introduit des modules eLearning sur l'inclusion globale. Le premier cours - Vaincre les préjugés implicites - a été lancé au cours de l'exercice 2022. Les équipes de direction ont également participé à une session axée sur l'inclusion et la fédération, qui sera étendue à tous les employés au cours de l'exercice 2023.

Les communications, les activités et la sensibilisation autour de la DE+I se sont notablement intensifiées au cours de l'exercice 2022. Parmi les points forts de l'exercice 2022 figurent Juneteenth, Pride Month, Black History Month, National Hispanic Heritage Month, LGBTQIA+, World Awareness Day for Autism, Special Olympics volunteerism, RealTalk Forums et des bulletins d'information, sans oublier une enquête DE+I.

Durant l'exercice 2022, nous avons lancé un programme pilote de 6 semaines intitulé "Work On Your Terms", en partenariat avec un organisme tiers, pour aider les femmes de talent à comprendre où et pourquoi elles s'épanouissent et comment elles peuvent reproduire ces expériences positives dans d'autres domaines de leur vie professionnelle et privée.

Tout en adoptant une approche élargie de la diversité et de l'inclusion, Ansell n'a pas perdu de vue son engagement à promouvoir les femmes à tous les niveaux. Ansell entend poursuivre sa politique d'élimination des obstacles à la diversité, ce qui favorisera davantage encore la présence d'une mixité appropriée dans l'ensemble de l'organisation.



Communauté

En présence de catastrophes, Ansell apporte des dons financiers et une protection aux personnes qui se trouvent dans diverses situations d'urgence sur le terrain.

En voici quelques exemples éloquentes.

Dons et bénévolat pour les réfugiés ukrainiens

Les principaux dons de produits faits par Ansell au cours de l'exercice 2022 ont été destinés à soutenir les efforts humanitaires en faveur des réfugiés fuyant l'Ukraine. Les dons d'Ansell ont été adressés à Caritas, pour sept hôpitaux fournissant des services de maternité, d'oncologie, ainsi que des soins de santé régionaux. Les employés de notre site de Cracovie ont également apporté une aide bénévole aux réfugiés ukrainiens arrivant en Pologne.

Aide au personnel et aux communautés au Sri Lanka

Notre priorité actuelle porte sur la sécurité et le bien-être de nos 5500 employés au Sri Lanka. Ansell apporte son soutien aux employés sri-lankais et à leurs familles pour leur permettre d'acheter des produits de première nécessité, tels que de la nourriture et des médicaments.

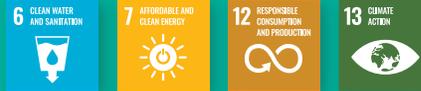
Operation Smile

Nous avons fait don de gants d'examen et de gants chirurgicaux à Operation Smile au cours de l'exercice 2022, et avons ainsi aidé l'une des plus grandes organisations bénévoles au monde à pratiquer gratuitement, dans de bonnes conditions de sécurité, des interventions chirurgicales sur des enfants nés avec des fentes labiales, des fentes palatines et d'autres déformations faciales.



LA PLANÈTE

Contribution aux
ODD de l'ONU



De nouveaux objectifs pour accélérer l'action climatique

En juillet 2022, nous avons annoncé une ambitieuse stratégie de décarbonisation qui permettra à Ansell d'atteindre l'objectif Net Zéro d'ici 2040 dans ses sites propres. Cet objectif de réduction à long terme est soutenu par un objectif à moyen terme, basé sur des données scientifiques, de 42 % de réduction des émissions de scope 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à l'exercice de référence 2020, et ce, en accord avec les ambitions de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius. Ansell se concentrera sur des efforts de décarbonisation à long terme de ses sites propres, avant d'envisager d'investir dans des solutions de remplacement crédibles, de haute qualité, pour gérer d'éventuelles émissions résiduelles limitées (moins de 10 %).

En matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, nous avons l'ambition de nous aligner sur les initiatives RE100 et EP100, de nous approvisionner à 100% en électricité renouvelable dans l'ensemble de nos sites d'ici 2040, de nous engager en termes de productivité énergétique et de mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'énergie (ISO50001) d'ici 2025.

Notre stratégie de décarbonisation s'articule autour de trois grands axes :

-  passage des combustibles fossiles aux énergies renouvelables
-  innovation des méthodes de production, des produits et de la circularité
-  collaboration à travers des partenariats dans la chaîne de valeur et le plaidoyer politique



Adhésion à la Renewable Thermal Collaborative - l'une des plus grandes coalitions répondant à la demande de décarbonisation de la production d'énergie thermique.



Ansell est le premier membre important originaire d'Océanie à adhérer au programme Supply Chain de CDP.

Les émissions de scope 3 représentent 80 % de nos émissions totales, dont 80 % sont dues au traitement de fin de vie et aux biens achetés (base 2020). Vu les nombreux aspects complexes de ces catégories, l'introduction de données directes relatives à la chaîne de valeur et à l'évaluation du cycle de vie, nécessitera des efforts continus. Les ambitions d'Ansell en matière de décarbonisation de la chaîne de valeur ne s'arrêtent pas là. Nous nous engageons à explorer les objectifs clés suivants au cours de l'exercice 2023, et à en faire les principaux piliers de nos initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre de scope 3 : (i) alignement sur les fournisseurs de produits finis et de matières premières, qui sont également engagés à réduire les émissions de leur exploitation ; (ii) transport et distribution à faible émission de carbone ; (iii) réduction de l'impact en fin de vie des produits ; (iv) matières premières respectueuses de l'environnement.



LE TRAITEMENT DE FIN DE VIE ET LES BIENS ET SERVICES ACHETÉS REPRÉSENTENT
80 %
DE NOS ÉMISSIONS DE SCOPE 3 (BASE 2020)

+42 %
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE SCOPE 1 ET 2 D'ICI 2030

Principales réalisations

45 %

D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS NOTRE MIX ÉNERGÉTIQUE

96 %

DES DÉCHETS GÉNÉRÉS** ONT ÉTÉ DÉTOURNÉS DES DÉCHARGE

** Depuis nos usines de production

11 %

D'UTILISATION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN PLUS (VS. L'EXERCICE 2020)

5'

USINES CERTIFIÉES ZÉRO DÉCHET EN DÉCHARGE

368

D'INTENSITÉ D'ÉMISSIONS GES*

*MtCO₂e/ million USD de valeur de production

35 %

DE PRÉLÈVEMENTS D'EAU EN MOINS D'ICI L'EXERCICE 2025 (VS. L'EXERCICE 2020)

11,04

D'INTENSITÉ DE PRÉLÈVEMENTS D'EAU*

*MtCO₂e/ million USD de valeur de production

ALIGNEMENT TOTAL

AVEC LES RECOMMANDATIONS DE LA TCFD (TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES)

Énergie et émissions

Nous avons concentré nos initiatives en matière d'énergies renouvelables dans trois domaines, à travers des investissements spécifiques : la biomasse, l'énergie photovoltaïque et l'électricité réseau renouvelable.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons conclu un accord via le programme malaisien de tarification de l'électricité verte pour qu'au moins 90% de l'électricité consommée dans nos usines en Malaisie provienne d'énergies renouvelables. Actuellement, nos usines du Portugal et de Lituanie utilisent 100% d'électricité de réseau renouvelable. En outre, nous disposons de cinq générateurs d'eau chaude à haute pression (HWG) au Sri Lanka et en Thaïlande, qui réduisent notre dépendance des combustibles fossiles. En résultat des investissements que nous avons réalisés à ce jour, notre mix énergétique actuel se compose à 45% d'énergies renouvelables.

Cette année, nous avons dû relever des défis majeurs. La situation économique au Sri Lanka a perturbé l'approvisionnement de l'usine en biomasse, ce qui nous a obligés à alimenter nos chaudières au mazout. En raison des coupures de courant au Sri Lanka, nous avons dû augmenter le recours à nos générateurs et ce, pendant des périodes prolongées, ce qui a augmenté notre consommation de diesel. Nous travaillons encore aussi à la synchronisation du fonctionnement de l'ancienne et de la nouvelle chaudière à biomasse en Thaïlande, ce qui réduira notre dépendance des chaudières à combustible fossile au sein de l'usine. De plus, les restrictions de déplacements engendrées par la pandémie de COVID-19 en Malaisie ont retardé les dates planifiées pour cette année de l'entrée en vigueur des investissements dans le photovoltaïque.

À partir de l'exercice 2023, Ansell s'engagera dans un programme pluriannuel aux côtés de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) afin d'évaluer nos impacts et dépendances en matière de biodiversité.



Eau

Notre engagement renouvelé vise, pour nos usines, des objectifs contextuels à plusieurs niveaux. Sur la base de critères comprenant le total des prélèvements d'eau durant l'année de référence, l'exposition à un stress hydrique de base élevé et les conseils du CEO Water Mandate du programme Global Compact des Nations unies, nous avons classé les usines en trois "catégories" et défini pour chacune d'elles des objectifs spécifiques pour l'exercice 2025 (vs. l'exercice 2020). Toutes les usines s'engagent à mettre en œuvre des activités de gestion de l'eau afin d'atteindre les cibles suivantes :

- Niveau 1 : réduire les prélèvements d'eau de 50 %
- Niveau 2 : réduire les prélèvements d'eau de 25 %
- Niveau 3 : réduire les prélèvements d'eau à l'usine ou dans la communauté locale d'un volume équivalent de 25%.

Cette année, nous avons déployé avec succès une installation d'osmose inverse (OI) chez Ansell Textiles Lanka (ATL) à Seeduwa, au Sri Lanka. Ce déploiement vient s'ajouter à notre première réalisation OI de notre usine de Thaïlande. L'exploitation de l'osmose inverse dans notre usine de Thaïlande a toutefois posé des problèmes : le changement de méthode de fabrication qu'a nécessité un produit a eu un impact sur la quantité d'eau entrant dans l'osmose inverse. Nous travaillons à l'amélioration des procédés en amont afin que l'OI permette d'atteindre les 40% de réduction de prélèvements d'eau prévus pour l'usine.

Conformément à notre engagement pour l'exercice 2021, des évaluations sont en cours dans nos usines de Malaisie, du Sri Lanka et du Portugal pour y déployer le système d'OI.



Réduction des déchets

Considérée comme un objectif pivot vers le zéro opérationnel, notre ambition de zéro déchet en décharge a défini le niveau de ce que la passion, les compétences et la collaboration permettent d'accomplir.

Nous sommes fiers des résultats obtenus à ce jour et parcourons actuellement les dernières étapes de notre cheminement vers le "zéro déchet", qui s'appuie sur les principes des 5R (refuser, réduire, réutiliser, réaffecter, puis recycler), la pensée innovante et l'ambition de notre personnel.

Cette année, trois usines (au Brésil, en Thaïlande et en Chine) ont obtenu la certification Intertek, un organisme tiers indépendant, chacune d'elles ayant détourné des décharges plus de 99 % des déchets produits, en phase avec les critères de certification d'Intertek pour le "zéro déchet en décharge". Ces reconnaissances viennent s'ajouter à celles d'ATL au Sri Lanka et de notre usine en Lituanie, qui ont toutes deux obtenu la certification de conformité aux objectifs de l'exercice 2021.

Nous continuerons à soumettre nos sites à des audits d'organismes indépendants, afin que tous aient la certification Intertek zéro déchet en décharge d'ici la fin de l'exercice 2023.



LES PRODUITS

Contribution
aux ODD de
l'ONU



Les premiers gants compostables d'Ansell

Au cours de l'exercice 2022, notre HGBU a développé LE MICROFLEX®31-103, le premier gant compostable d'Ansell, fabriqué à partir d'un polymère biosourcé renouvelable. Le produit et son emballage atteignent une biodégradation de 90% endéans les 180 jours dans des installations de compostage industrielles et sont certifiés compostable par TÜV Austria, conformément aux normes EN 13432. Le MICROFLEX®31-103 offre une protection des mains moyennant un impact environnemental plus faible que les gants fabriqués avec d'autres polymères synthétiques. Il est produit par Ansell au Portugal et est conditionné sous sachet compostable. Initialement lancé en Europe au mois de septembre 2022, il sera progressivement introduit dans les marchés d'Amérique du Nord et d'Asie-Pacifique.

Nos meilleurs gants à usages multiples, encore plus respectueux de l'environnement

Au cours de l'exercice 2022, notre IGBU a mis sur le marché son premier gant de protection mécanique fabriqué à partir de fil recyclé, le HyFlex®11-842. Le support du gant est fait pour 90 % de nylon recyclé et porte ainsi à 30 % la part de matériaux recyclés contenus dans le produit fini. Ce mode de fabrication équivaut à une réduction de l'empreinte carbone de 75 g de CO₂eq/paire (par rapport à la précédente génération). Tirant parti de notre empreinte locale unique, les gants sont colorés à l'aide d'une teinture naturelle qui est un produit dérivé du thé de qualité supérieure produit au Sri Lanka. Les gants sont conditionnés sans plastique, sous un bandeau de papier de conception nouvelle. Entièrement recyclable, ce conditionnement pilote est constitué de papier provenant de sources responsables et certifié FSC. Par rapport à l'insert en papier en forme de U et au film plastique, le nouveau bandeau de papier fait baisser de 53% les matériaux d'emballage intérieur* à manipuler et réduit de 71% la production de gaz à effet de serre**.

* L'ACV d'Ansell, calculée en fonction de la réduction de poids.

** ACV d'Ansell, analyse de scénario, janvier 2021.



PRODUITS ET
CONDITIONNEMENTS

+90 %

DE BIODÉGRADATION EN
180 JOURS*

PRODUIT AVEC

**DE L'ÉLECTRICITÉ
VERTE**

DANS L'USINE D'ANSELL AU
PORTUGAL

PRODUIT AVEC

**UN POLYMÈRE
BIOSOURCÉ**

CONDITIONNÉ

**SOUS SACHETS
COMPOSTABLES**

* dans des installations de compostage industrielles et certifiés compostables par TÜV Austria, conformément aux normes EN 13432.



SUPPORT DU GANT EN

90 %

DE FILS RECYCLÉS

CONDITIONNEMENT PILOTE
SOUS BANDEAU PAPIER

71 %

DE RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS GES

PRODUIT FINI AVEC

30 %

DE MATÉRIEAUX
RECYCLÉS

COLORATION PAR

**TEINTURE
NATURELLE**

DÉRIVÉE DU THÉ DE QUALITÉ
SUPÉRIEURE PRODUIT AU SRI LANKA

** ACV d'Ansell, analyse de scénario, janvier 2021.

LES PRODUITS SUITE

Ansell fournit des solutions de protection qui assurent la sécurité de ses clients au travail et à la maison. Nous ne transigeons jamais sur la protection, car les produits Ansell préservent les personnes et la planète.

Notre approche de l'innovation et de la gestion des produits est intégrée : elle combine sélection des matériaux, choix des fournisseurs et science des matériaux avec l'innovation des processus et l'optimisation des innovations pour leur commercialisation. Nous combinons notre compréhension (en constante évolution) des impacts environnementaux de nos produits avec nos connaissances des besoins non satisfaits des clients ainsi qu'avec nos capacités différenciées d'obtenir des informations qui servent ensuite à améliorer nos produits et à en développer de nouveaux.

Au cours des deux dernières années, nous nous sommes efforcés de comprendre l'impact de nos produits sur l'environnement, depuis leur création jusqu'à leur fin de vie, en nous appuyant sur des normes et des méthodologies scientifiques et reconnues. Au cours de l'exercice 2022, nous avons mis la dernière main à un exercice détaillé, de grande ampleur, visant à établir la base de référence des impacts environnementaux de notre portefeuille de produits. Les différences dans la composition des matières premières (à base de combustibles fossiles, par exemple), l'intensité énergétique des procédés de fabrication et la méthode d'élimination des produits en fin de vie ont soulevé pour chaque produit divers points sensibles en matière de respect de l'environnement. Ces constats nous ont amenés à nous concentrer sur le remplacement des matériaux à base de combustible fossile au profit de matériaux biosourcés ou recyclés.

'Concevoir pour durer' est le principe qui préside à la façon dont nous gérons les produits. Ce principe s'appuie sur les objectifs de développement durable des Nations unies, le cadre ISO et les guides de la Federal Trade Commission des États-Unis portant sur les arguments d'ordre marketing environnemental. Les critères sont appliqués au développement de nouveaux produits selon une approche phasée, qui prend en compte leur cycle de vie. Cette approche s'est déjà avérée efficace, alors que certains concepts n'ont pas progressé en raison de la suspicion d'incidences environnementales. Tous les produits Ansell, nouveaux et existants, continuent d'être conformes aux réglementations les plus strictes au monde en matière de matériaux, telles que le cadre REACH et la Proposition 65.



Les distributeurs de gants d'examen et de chirurgie et les cartons d'expédition extérieurs d'Ansell sont recyclables et fabriqués avec au moins 70% de carton recyclé.

Réalisations en matière de conditionnement au cours de l'exercice 2022



L'engagement officiel d'Ansell en matière de conditionnement

Cette année, nous avons mis la dernière main à l'engagement d'Ansell en matière de conditionnement :

Chaque choix de conditionnement est guidé par la recherche scientifique afin de minimiser notre impact environnemental, tout en maintenant notre qualité supérieure, gage de protection pour les personnes et les produits.

PHASE D'UTILISATION

Choix relatifs à l'utilisation

Favoriser le recours minimal aux emballages, depuis la conception jusqu'à la livraison à l'utilisateur final.



Réduire l'utilisation des emballages en plastique et en papier d'ici 2026.



Tous les emballages en papier sont fabriqués à partir de matières recyclées lorsque les performances et les spécifications du produit le permettent.

PHASE D'ÉLIMINATION

Choix relatifs à la fin de vie

Éliminer l'emballage dans le respect de l'environnement après qu'il ait rempli ses fonctions de protection, de transport et d'information.



100% des matériaux d'emballage seront recyclables, réutilisables ou compostables d'ici 2026.



Aucun déchet d'emballage provenant de nos sites de production ne sera mis en décharge d'ici 2023.

* Atteint +90% de biodégradabilité en 180 jours dans les installations de compostage industrielles et certifié compostable par TUV Austria, conformément aux normes EN13432.

DEVANCIER EN PROTECTION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

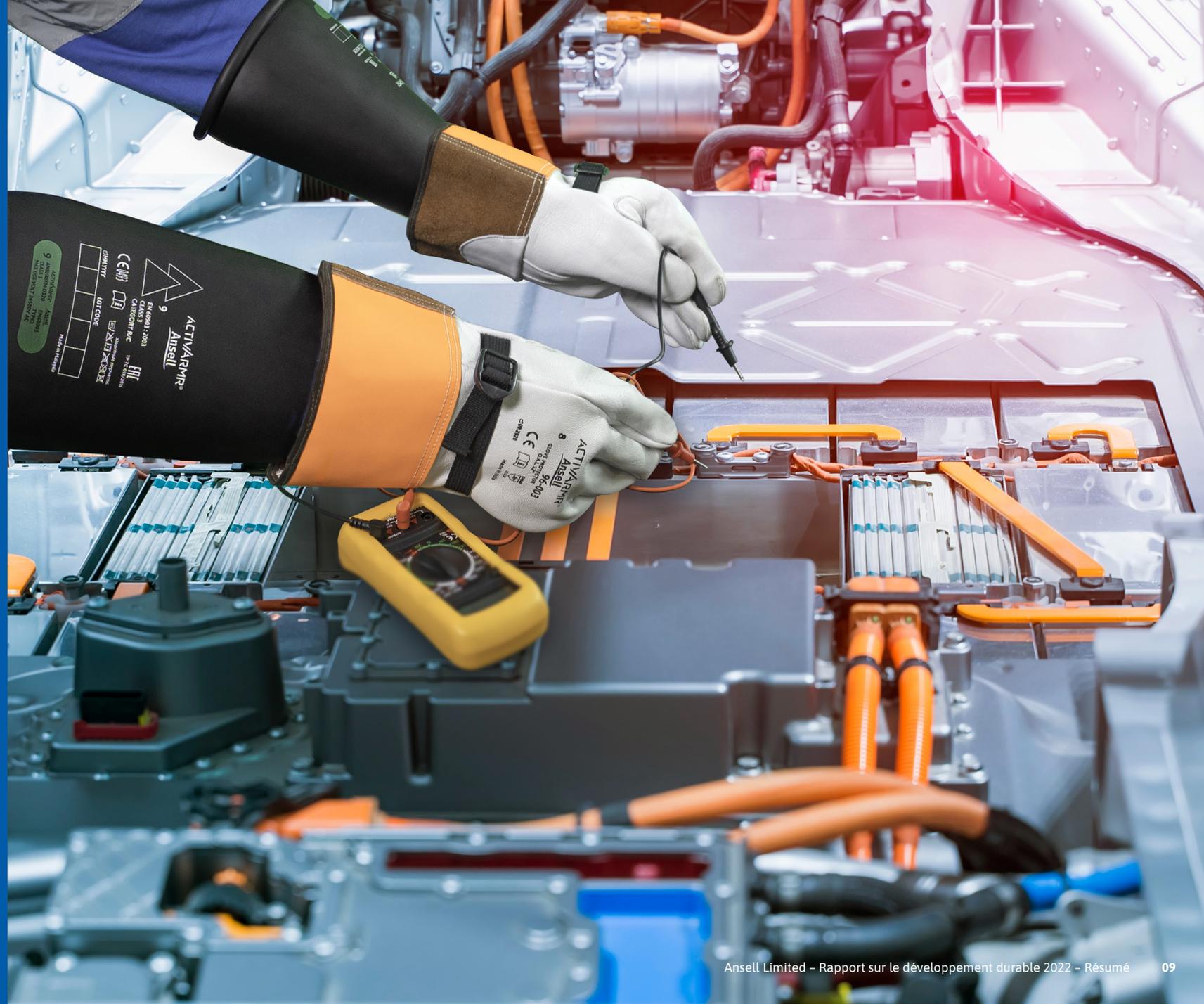
Les ventes de véhicules électriques progressent rapidement dans le monde en raison de la volonté grandissante des consommateurs soucieux de l'environnement, de limiter le recours aux combustibles fossiles. Exploitant des systèmes de stockage d'énergie, tels que des batteries lithium-ion, ces véhicules présentent toutefois des risques divers pour la sécurité, qui nécessitent le recours à des EPI spécifiques.

Un grand constructeur de VE a dû faire face aux problèmes soulevés par le travail de précision à réaliser sur ses batteries (de plus de 50V). L'EPI qu'utilisaient les opérateurs n'offrait que peu de dextérité et de confort, et ils avaient donc du mal à effectuer les tâches requises.

En comprenant mieux les besoins du constructeur, l'équipe d'Ansell a pu étendre son partenariat avec lui par le biais de l'innovation : elle a mis au point une nouvelle génération de protections électriques plus légères et procurant un meilleur ajustement, un confort accru et de meilleures performances. Ces gants de protection électrique ActivArm[®] ont répondu aux besoins du constructeur et contribuent désormais à la protection de ses travailleurs. Ansell a collaboré avec ce constructeur pour fournir également une gamme étendue de solutions de protection contre divers risques professionnels, dont les coupures, l'abrasion et les risques chimiques. La coopération a également porté sur la protection des travailleurs des ateliers, de la maintenance et de l'assemblage des batteries, afin qu'ils puissent accomplir leur travail en toute sécurité dans ce secteur en pleine expansion de la production automobile.

Thinking of people and planet first

Ansell Protects™



LA SOLUTION AUX RISQUES MULTIPLES ET COMPLEXES ASSOCIÉS À LA PRODUCTION DE BATTERIES

La technologie des batteries fait l'objet d'innovations constantes, qui favorisent l'expansion rapide des capacités requises pour répondre à la demande croissante de VE. Cette évolution a généré de nouveaux défis uniques et complexes en matière de sécurité, les travailleurs devant être protégés contre de multiples dangers.

L'un des principaux innovateurs et fabricants européens de batteries pour véhicules électriques, spécialisé dans la technologie lithium-ion, a fait complètement passer en revue ses besoins en matière de sécurité afin de garantir la protection des travailleurs contre les risques de chimiques, thermiques et électriques.

Soutenu tout au long de cet exercice par notre équipe technique d'experts en chimie, ce leader de la technologie des batteries pour véhicules électriques s'est appuyé pour fixer son choix sur la méthodologie AnsellGUARDIAN™ de sélection des EPI, basée sur l'évaluation des risques. Il a finalement sélectionné, les solutions AlphaTec®, MICROFLEX® et ActivArm® comme EPI pour assurer la sécurité et la protection des travailleurs.

Thinking of people and planet first
Ansell Protects™



GOUVERNANCE

Notre cadre de gouvernance d'entreprise avale la culture d'intégrité, de responsabilité et de transparence d'Ansell. Les comités du conseil d'administration et de la direction supervisent notre approche du développement durable, et garantissent la cohérence et la rigueur du cadre de gouvernance. Le comité du conseil d'administration en charge du développement durable et des risques examine régulièrement les rapports sur les questions relatives à la réglementation du travail, ensemble avec le CEO et l'équipe de direction (ELT).

Les employés sont formés à nos valeurs et à notre code de conduite afin d'atteindre les normes juridiques, morales et éthiques les plus élevées dans l'ensemble de nos activités :



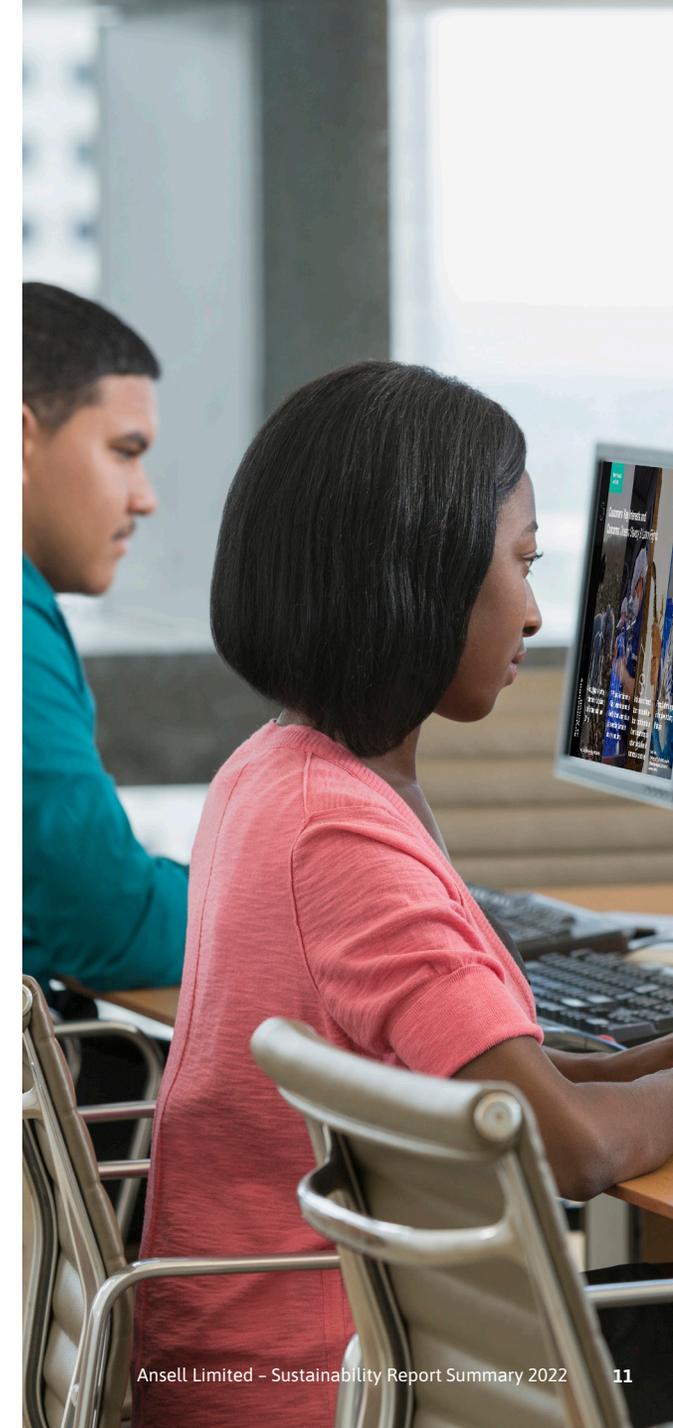
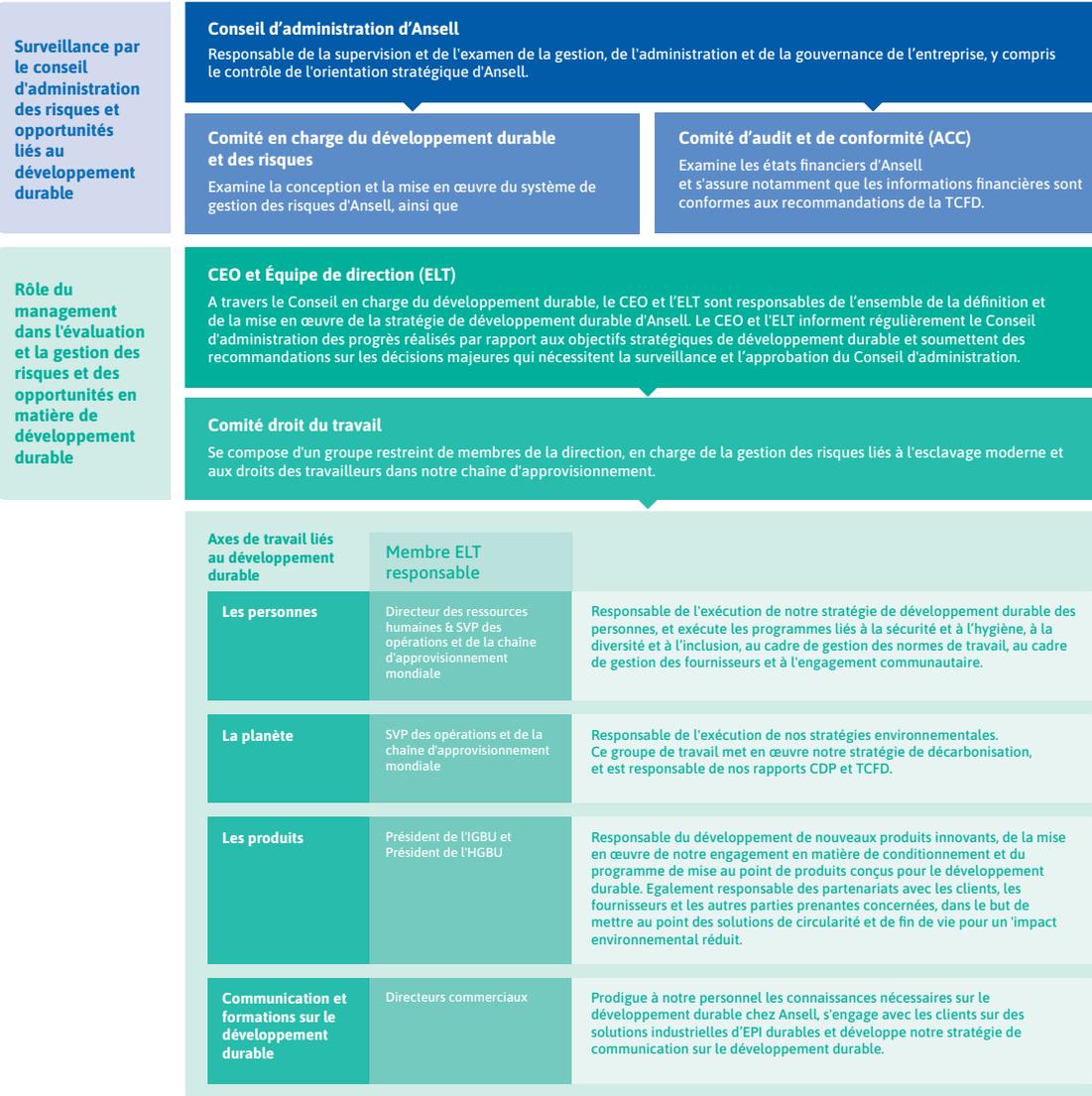
PLUS DE 200
MANAGERS ONT ÉTÉ FORMÉS
À LA CULTURE DE LA PRISE DE
DÉCISION ÉTHIQUE



PLUS DE 4 000
EMPLOYÉS DE LA PRODUCTION
ONT SUIVI UN COURS DE
RECYCLAGE SUR LE CODE DE
CONDUITE MONDIAL



PLUS DE 3 000
EMPLOYÉS SPÉCIALISÉS ONT
SUIVI UNE FORMATION SUR
LA GESTION DES CONFLITS
D'INTÉRÊT



Thinking of people and planet first
Ansell Protects™

ansell.com

Rejoignez la

